



L'ÉCHO

SAMEDI 3 JUIN 1914. — ANNEE. — N° 744. — SAMEDI 3 JUIN 1914

BUREAUX : LILLE — 15, rue d'Angleterre — Téléphone : 078

5 CENTIMES

DE ROUBAIX-TOURCOING

5 CENTIMES

BUREAU : ROUBAIX — 35, rue de Valenciennes — TOURCOING — 85, rue des Drabants

L'incohérence continue

Si, comme je le pense, vous souffrez, ainsi que j'en souffre, de la contradiction et de l'obscurité des nouvelles publiées chaque jour par les journaux au sujet de l'affaire marocaine, aussi bien au point de vue militaire qu'au point de vue diplomatique, vous m'approuverez d'être allé aux sources mêmes pour tenter d'y puiser de sérieux renseignements.

J'ai un vieil ami d'études qui occupe une des plus hautes situations dans le corps diplomatique. Il sait tout ce qui se peut savoir dans un ministère où la discipline est de règle, même entre collègues, mais où on laisse parfois connaître ce qui devrait être le plus soigneusement caché, tandis qu'on y fait mystère de menus faits dont tout le monde pourrait, ou même devrait être informé. Je lui ai parlé ainsi :

— Je ne vous demande pas de me divulguer aucun secret d'Etat, mais puisque nos dirigeants professent que dans un régime démocratique les citoyens ont le droit d'être renseignés sur le plan général — sinon sur les moyens d'exécution — adopté par le gouvernement dans toute affaire publique, veuillez bien fixer un peu mes idées sur le Maroc, en me faisant connaître celles du ministre. Aussi bien, cette question sera posée au Cabinet par quelque sénateur ou député un de ces jours, vous ne ferez donc que devancer légèrement votre ministre en ma faveur en me « luyantant ».

— Le ministre, croyez-moi, se contentera de répéter à la tribune ce que plusieurs notes ont fait savoir aux journaux et qui peut se résumer en ces quelques mots : la France honore son action au Maroc aux limites de l'acte d'Algésiras.

— Bon, mais comme tout le monde sait que ces limites sont sensiblement plus larges que celles dans lesquelles on s'est tenu jusqu'à ce jour, en montrant sans cesse une hésitation injustifiée, comme dans la marche sur Fez, des longtemps nécessaires et ralenties avec une imprudence qui a failli coûter bien des existences, il s'agit de savoir si on ne va pas changer d'allure et montrer un peu plus d'empressement et d'énergie à donner de l'autorité au sultan, à infliger aux tribus rebelles et aux assassins de nos officiers le châtiment qui s'impose, et à remettre, autant qu'il se peut, de l'ordre dans l'empire anarchique de Moulay-Hafid.

— Le nouveau ministre de la Guerre a fait à ce sujet des déclarations qui doivent vous rassurer.

— Les déclarations d'un ministre ne rassurent plus la nation à notre époque. Il faudrait que tout le ministère parlât à la fois et dans le même sens, et qu'il agit aussi conformément à ses paroles, pour que nous fussions rassurés... jusqu'à la chute du Cabinet. Nous voyons arriver le général Goiran plein de bonnes intentions qu'il n'hésite pas à proclamer, et non seulement pour le Maroc, mais pour tout ce qui regarde la défense nationale. Malheureusement, pendant qu'il va jusqu'à dire qu'il s'efforcera de « créer l'union de tous pour la préparation en commun à la guerre », mot qu'aucun ministre n'avait osé prononcer depuis les temps, nous savons que sa présence à la rue Saint-Dominique effarouche certains de ses collègues, et que dans le monde radical et socialiste on lui est nettement hostile. Si, pendant qu'il prépare la guerre au Maroc, la diplomatie traite avec les puissances furieuses que toutes nos troupes ne soient pas mortes sur le pont de Fez et renonce, non seulement à exercer les représailles nécessaires et à accomplir la tâche qui la France se déshonorerait de ne pas remplir, cela

nous avancera beaucoup d'avoir eu quelques jours au ministère un général qui voulait faire son devoir ! Pouvons-nous m'assurer que la diplomatie, harcelée, tout le monde le sait, par l'Allemagne et l'Espagne, pour reculer, ne cédera pas ?

— On exagère, sachez-le bien, l'action de la diplomatie. Puisque vous voulez des confidences, sachez qu'elle est plutôt inactive par embarras que déterminée à agir d'une manière quelconque même négative. Il n'y a aucune ligne d'arrêtée et les circonstances guideront le quai d'Orsay comme elles pèseront sur l'action militaire la mieux réglée d'avance.

— Alors, nous vivons au jour le jour ?

— Il le faut bien. Le gouvernement est comme pris partout entre deux feux. Il y a une partie de l'opinion qui ne veut pas de campagne parce que la victoire même coûte cher, et une autre qui souhaiterait la guerre plutôt que la diminution de l'amour-propre national. Il y a nos adversaires, concurrents commerciaux, d'ailleurs, plus avides que le morceau n'est gros, qui nous menacent sans cesse pour nous décourager, et nos alliés et amis qui ne nous approuvent que quand nous ne faisons rien et nous orientent casse-cou dès que nous avançons d'une semelle. Il y a des colons de pays divers qui nous demandent de leur faciliter la vie là-bas, et il y a leurs puissances qui hurlent dès que nous tentons seulement d'améliorer un port. Il y a le maghzen qui nous aime bien quand il est en danger, et au besoin nous demande d'établir au Maroc notre protectorat (car il l'a demandé, c'est certain), et qui fait des avances à d'autres nations dès qu'il se croit en sûreté et n'a plus besoin de l'appui de nos armes. Il y a, il y a... mais je n'en finirais plus de vous dire tout ce qu'il y a et qui empêche d'avoir une ligne de conduite.

— Ici, je me permets de répondre à mon ami, malgré tout le respect que j'ai pour les diplomates :

— Oui, il y a beaucoup de choses, mais il y a en une surtout qui domine tout, c'est l'incohérence à tous les degrés de notre République. Clemenceau ne l'avait pas créée et elle n'est pas morte avec lui. Les politiciens ont tout gâté, à l'extérieur comme à l'intérieur ; et la diplomatie n'est pas plus exempte du vice général que les autres grands corps de notre pauvre pays.

L'anniversaire de S. S. Pie X

De notre correspondant romain, le 3 juin :

Aucune cérémonie spéciale n'a eu lieu à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du Pape. La musique des gendarmes pontificaux a donné seulement dans la cour Saint-Damase un concert couronné par l'hymne pontificale.



En ce 76^e anniversaire de la naissance de S. S. Pie X, tous les catholiques réclament avec un fervor spécial la prière liturgique : « Que le Seigneur nous le conserve, lui donne vie et bonheur sur terre et le délitte des mains de ses ennemis. »

ce point sa vertu qu'il gardait comme relique de sa vieillesse...
« Je me borne à cette triple preuve du bien que l'Eglise ainsi que le pays peuvent retirer des familles nombreuses. »
« Chanoine J.-B. POUILLART, »
« historiographe diocésain de Tulle. »

Les nombreuses familles sont pour un pays une bénédiction.

Politesse américaine

Un grand financier américain, plus laborieux que courtisé, estimant que les formules de politesse obligatoires lui faisaient perdre au moins une heure par jour, a fait cloquer sur la porte extérieure de son bureau un grand carton sur lequel on lit en gros caractères :

« Veuillez vous abstenir de me parler de ma santé, du temps qu'il fait et du cours de la Bourse, trois sujets sur lesquels je sais parfaitement à quoi m'en tenir. »

Abordez immédiatement la question qui vous amène.

A la légion étrangère

Les soldats du détachement de la légion étrangère d'Aïn-Sefra sont outrés d'un passe-droit dont ils se prétendent victimes : c'était leur tour de partir pour le Maroc, à la place du bataillon de Saïda.

De dépit de ne pas aller faire campagne, un jeune légionnaire de ce détachement, se trouvant de garde au parloir à fourrages, a été pris d'un tel accès de fureur qu'il a projeté sa gilette dans l'ouest et a brisé son fusil contre le mur d'enceinte du parloir.

Ce jeune soldat passera en Conseil de guerre, pour n'avoir pas su réprimer son désinvolture de son poste de campagne. C'est justement un Allemand.

Cela n'empêchera peut-être pas la presse allemande de calomnier la légion étrangère qui ne pêche que par l'excès de quelques sentiments qui font les bons soldats.

La médecine d'autrefois

Si M. Monis, sur son lit de douleur, se distrairait en feuilletant quelques vieux bouquins, il y verrait comment on soignait ceux de ses illustres prédécesseurs, souffrant aussi de la jambe, mais pour des raisons différentes.

On entoura la jambe enflée du cardinal Mazarin d'un énorme cataplasme de « fiente de cheval ». Lui, du moins, fut dispensé d'avaler ce désagréable médicament. Bisbeton, le médecin, dut absorber le dégoût de son vin blanc, et ce que les médecins approuverent fort.

Ambroise Paré, le créateur de la chirurgie, s'était montré grand partisan « des remèdes pris des bêtes ». A l'influence de ce grand ancêtre, le xvii^e siècle fut redevable de ces thérapies bizarres qu'aujourd'hui, nous paraissent être de pures mystifications. Pour la jaunisse, on mêlait, pendant neuf jours, de la fiente d'oie à sa boisson ; on préconisait aussi les vers de terre lavés au vin blanc et mangés à la cuillère ; l'urine est très appréciée ; on la recommandait sous bien des formes ; Mme de Sévigné la préférait en pilules. Pour l'asthme, les médecins ordonnaient le poumon de renard macéré dans du vin ; la fièvre quartue se guérissait quand on porte au cou « une araignée enroulée vive dans une coquille de noix » ; La rage se guérissait par un « excellent vomitif » qui doit être vrai, car rien qu'à l'idée le cœur se soulève. La calvitie ne résiste pas à l'application de trois cents limaces bouillies et bien dégraissées, dans une décoction de laurier, de miel, d'huile d'olive et de savon.

Aujourd'hui, les remèdes portent des noms plus scientifiques et ne guérissent ni plus ni moins qu'alors.

Humour levantin

Un Grec et un Juif causent progre, télégraphie, téléphone, aviation, électricité.

— Oh ! ces Européens, s'écrie le Grec, ils s'engouffrent de toutes leurs inventions qu'ils disent nouvelles. Mais il y a quelques jours, à Athènes, on pratiquait des fouilles. Et, à dix mètres de profondeur on a trouvé un fil de fer.

— Qu'est-ce que cela prouve ? demande le Juif.

— Comment ! Mais que le télégraphe existait il y a deux mille ans en Grèce.

— Eh bien ! moi, je vais raconter quelque chose de bien plus fort. Des fouilles ont été pratiquées à Jérusalem, à 50 mé-

Avant de poursuivre le débat sur la représentation proportionnelle, la Chambre a complété son bureau en élisant un nouveau questeur pour remplacer M. Chapuis, devenu sénateur.

Le lieutenant-victeur Lucca a fait une chute de 30 mètres de haut à Hyères. Il a les deux jambes brisées. Son passager, le lieutenant Hennequin, a la jambe droite brisée.

Après Garros, aucun aviateur n'a atteint le but de la course Paris-Rome. Vidart, qui s'était envolé de Pise, a brisé son hélice à quelque distance de Rome ; il compte repartir sous peu.

Frey, qui avait lui aussi pris le départ, a dû revenir à Pise, son moteur refusant de fonctionner.

Par jugement de la 41^e Chambre correctionnelle rendu aujourd'hui, les inculpés dans l'affaire d'espionnage du ministère des Affaires étrangères sont condamnés : René Roust et Bernard Maïmon chacun à deux ans de prison et 4 000 francs d'amende, et Albert Pallies à trois mois de prison.

A la demande de Moulay-Hafid, inculpé par certains bruits de soulèvement, la colonne de secours a ajourné son départ de Fez.

Dans la région d'El-Kear, des tribus se livrent bataille.

La population bruxelloise a témoigné par des démonstrations d'enthousiasme sa joie de la guérison de la reine.

Les troupes turques victorieuses dans l'Yémen ont subi de graves défaites dans l'Assir dont la capitale serait aux mains des insurgés.

En Albanie, le mouvement offensif des forces ottomanes a repris.

Souscription exceptionnelle pour le Denier de Saint-Pierre

Marguerite C., 20 fr. — Abbé Duprez, à B. 25 fr. — Anon., 20 fr. — Une communauté religieuse, D. S. B., 20 fr. — Une mère et sa fille pour plusieurs années importantes, 20 fr. — G. Drevet, à E., 20 fr. — M. et Mme Derrière, à B., 20 fr. — Anonymes de Levallois-Perret, 2 fr. — Mlle Bernier, à B., 1 fr. — Mlle Geneviève Derville, à B., 1 fr. — M. Delafont, à E., 20 fr. — Abbé Noël et ses gymnastes, à Diarrey, 5 fr. — M. de Chahad, à B., 1 fr. — M. J. F., 40 fr. — L'abbé de La Mans, à B., 1 fr. — Une famille éprouvée pour prières, 5 fr. — Floing, pour dévouement, 5 fr. — Vive Pie X ! 1 fr. — Pour obtenir plusieurs grâces, 2 fr. — Anonymes de Levallois-Perret, 5 fr. — Mlle Hélène Gaigue, en souvenir d'une visite au Pape, 10 fr. — Anonyme de Bourges, 1 fr. — Abbé Morin et Mlle Morin, à Sornay, 10 fr. — C. G., à Gennes-Degré, pour grâces, 10 fr. — Dominus ventum factor cum in terra, 10 fr. — En souvenir d'un officier de Montana, pour grâces, 10 fr. — G. C., Poitiers, 10 fr. — J. F., 40 fr. — L'abbé de La Mans, à B., 1 fr. — M. pour guérison de M. H., 5 fr. — Pour obtenir santé et accord dans la famille, 5 fr. — Mlle E. G. Nevers, 5 fr. — Wasigny, hommage à Pie X, 5 fr. — Une mère chrétienne et ses enfants en souvenir de leur cher défunt, 5 fr. — Une famille de Vitry, 5 fr. — Anonyme de l'Avallonnais, 5 fr. — Une ancienne institutrice, 5 fr. — Un vieux mandouche de B. (S.-O.), 5 fr. — Un enfant de Marie de Montauban, 2 fr. — Mlle de Luigné, à A., 10 fr.

Le total des souscriptions reçues est de 8572 fr. 90. L'abondance des informations nous obligeant à ne publier chaque jour qu'une courte liste, on voudra bien excuser les retards.

GAZETTE

Les nombreuses familles

Nous recevons la lettre suivante :

« Beautieu (Corrèze), le 1^{er} juin 1914.

Monsieur le directeur,

Le père bourguignon de trente enfants, marié trois fois, me rappelle ce comte quercinois de Genouillac de Vaillac, marié lui aussi trois fois, qui fut lui aussi père de trente enfants, dont un fut évêque de Tulle et eut un évêque de cinquante-deux ans, au début du xviii^e siècle, dans la période religieuse la plus brillante de l'histoire de cette Eglise ; un autre, qui fut la « vénérable » Gallote de Genouillac, grande prieure de l'hôpital de Beautieu (Lot) et reformatrice des Maltaïses en France ; le Quercy vénéra ses reliques, ce qui semble faire de son titre de « vénérable » comme pour le vénérable Bède, une canonisation populaire ; un autre encore, qui parti pour Rome en gentilhomme, en revint religieux et fut réformateur ou fondateur d'une multitude de couvents de Carmes en France, particulièrement de ceux de Tulle et de Cahors. La reine honora à

De plus en plus, ses forces se détendaient et l'angoisse le minait, il souffrait d'être libéré plus qu'il ne craignait la mort. Il éprouvait ses forces déclinant, avec la certitude que sa faiblesse ne l'amenait à révéler les noms des libertaires qu'il fréquentait jadis.

Sans cesse, il essayait de se rappeler ce qu'il avait pu faire de bon et de mauvais durant sa vie, et d'en établir la balance. Car il n'avait jamais cessé de croire qu'il y avait une justice au delà de la mort, et s'il n'y avait pas en lui d'aspiration à la récompense, il redoutait le châtiment par amour de la justice, parce qu'il lui semblait qu'il avait aimé l'humanité, il ne devait pas être puni dans une autre vie. A ce point de vue, il se disait : « Et quand il en venait à ce point de ses méditations, il lui semblait que son bras droit se levait et retombait ensuite à son côté, qu'un bruit sec, éclatant, se faisait entendre... Et, brusquement, la perception lui venait... Mais il se détournait de ces heures croissantes qui commencent à éclaircir le point inexplicable demeuré jusque-là dans les ténèbres... »

Le soir même où, en revenant de la Maison Grise, Marfa avait appris par Boris l'arrestation d'Iwan Iwanowitch et l'état du grand-duc, force lui avait été de se rendre dans la chambre de Sylvia, car la jeune femme, aussitôt réveillée de son court sommeil avait prié l'étudiante de lui amener la doctoresse.

— Vous me rapportez quelques lignes de Serge ? demanda la comtesse en tendant les bras.

— Non, répondit Marfa, laconique, et objurgée par le regard anxieux qui s'attache

Après la haine!

« Peu à peu, très vague, la mémoire lui revint... Il se rappela avoir pressé la détente d'un revolver, au milieu d'un usage qui flottait devant ses yeux... Comment, pourquoi avait-il eu cette arme entre les mains ? Il ne le savait pas... On l'avait amené à la prison... on l'avait interrogé... il n'avait pas pu répondre... et tout cela se confondait avec son premier emprisonnement et lui semblait très lointain... »

Il eut, cependant, l'horrible vision d'un déshonneur qu'il n'avait pas subi la première fois... ce qu'il avait probablement fait le séparant pour toujours de Marfa et était au détriment de sa mère et de ses sœurs... Sans avoir la connaissance de ce qu'il avait accompli, il comprendrait à présent qu'il avait commis un crime, et en même temps qu'il avait conscience d'avoir servi la cause de la liberté car, une voix l'avait dit à son oreille, de cela, il se souvenait... de cela seulement sans que son courage en ait été surexcité.

Le temps s'écoula ainsi, dans les limbes de la cellule, sans que rien de précis s'élevât dans la mémoire de mémoire pour l'interroger... et défense avait été faite à ceux qui communiquaient avec lui de lui parler de ce qui s'était passé.

Un droit foulé aux pieds

Chacun sait que les bourses avec trousseau sont données à un grand nombre d'élèves de Saint-Cyr ; et ce n'est certes pas nous qui protesterions ; on ne saurait trop faciliter aux familles l'entrée de leurs enfants dans la noble carrière militaire. Mais, dans certains cas, la bourse est beaucoup plus qu'une faveur ; elle est un droit.

Exemple : un ouvrier employé dans la même usine depuis cinquante et un ans et père de huit enfants vivants, dont sept garçons.

Les cinq premiers ont fait leur service militaire.

Le sixième est entré à l'Ecole de Saint-Cyr.

Pour celui-là, la bourse avec trousseau est un droit.

La demande de l'exercice de ce droit n'est qu'une formalité.

Le père la remplit.

Honoré comme citoyen, comme ouvrier fidèle à son patron, comme chef de famille, qui en a rempli les devoirs au prix de ses peines, de ses forces et de ses sacrifices, il a vu sa demande appuyée par le Conseil municipal de sa localité.

Elle a été rejetée.

Pourquoi ?

M. le préfet s'est opposé à ce qu'elle fût agréée.

Pourquoi ?

— Sur ses sept fils, si le père en a donné six à l'armée, le septième, âgé de 16 ans, se destinant à l'Ecole polytechnique, il en a donné un à l'Eglise. Un fils prêtre met son père hors la loi.

Au surplus, le commandant Driant, député de Nancy, a dénoncé l'abus scandaleux par une lettre ouverte au nouveau ministre de la Guerre dans des termes d'indignation tels que ce que j'ai de mieux à faire, c'est de les reproduire :

« Une pièce de famille, dont toute une ville connaît la haute honorabilité, est employé dans la même usine depuis cinquante et un ans. C'est un ouvrier.

« Il a huit enfants vivants, dont sept garçons, et leur éducation l'a empêché de faire la moindre économie.

« Ses cinq premiers fils ont tous satisfait à la militerie.

« Le sixième a été reçu à Saint-Cyr en 1903, et fait son année de service militaire et est entré à l'Ecole militaire en octobre 1910.

« Le septième a 16 ans et se destine à l'Ecole polytechnique.

« Le père a fait une demande de bourse de trousseau pour le numéro 6, le Saint-Cyrien. Le Conseil municipal a stipulé qu'il n'avait aucune fortune et donné un avis favorable.

« Or, j'ai vu les yeux la régle de l'armée de la Guerre de 1910 : elle est signée Sarraill et refuse bourse et trousseau, sans donner aucun motif de cette décision. Ce motif, point n'est besoin d'aller le chercher bien loin.

« Parmi les sept fils, il y a un prêtre, et aussi le père a donné un avis défavorable.

« Approuvez-vous cela, Monsieur le ministre ? »

Et à l'heure où un puissant mouvement se dessine dans notre pays en faveur des familles nombreuses, permettez-vous qu'un Français qui a déjà donné cinq soldats à l'armée et qui va lui donner deux officiers, soit privé d'une bourse qui lui permettrait de faire un service militaire ?

« Les bourses sont nombreuses à Saint-Cyr, et qui, pour lui, devient un véritable droit ?

« Mobilisez-vous, Monsieur le ministre, à mettre le cas à la Chambre en lui demandant des noms, ou préférez-vous débiter dans votre rôle de chef de l'armée par un acte de justice ?

Je me tiens à votre disposition pour vous don-

La gloire

En apprenant la mort tragique de M. Bertaux, un de ses collègues du centre a dit simplement :

« Sa mort va faire un grand vide à la Chambre... dans beaucoup de poches. »

Un droit

Chacun sait que les bourses avec trousseau sont données à un grand nombre d'élèves de Saint-Cyr ; et ce n'est certes pas nous qui protesterions ; on ne saurait trop faciliter aux familles l'entrée de leurs enfants dans la noble carrière militaire. Mais, dans certains cas, la bourse est beaucoup plus qu'une faveur ; elle est un droit.

Exemple : un ouvrier employé dans la même usine depuis cinquante et un ans et père de huit enfants vivants, dont sept garçons.

Les cinq premiers ont fait leur service militaire.

Le sixième est entré à l'Ecole de Saint-Cyr.

Pour celui-là, la bourse avec trousseau est un droit.

La demande de l'exercice de ce droit n'est qu'une formalité.

Le père la remplit.

Honoré comme citoyen, comme ouvrier fidèle à son patron, comme chef de famille, qui en a rempli les devoirs au prix de ses peines, de ses forces et de ses sacrifices, il a vu sa demande appuyée par le Conseil municipal de sa localité.

Elle a été rejetée.

Pourquoi ?

M. le préfet s'est opposé à ce qu'elle fût agréée.

Pourquoi ?

— Sur ses sept fils, si le père en a donné six à l'armée, le septième, âgé de 16 ans, se destinant à l'Ecole polytechnique, il en a donné un à l'Eglise. Un fils prêtre met son père hors la loi.

Au surplus, le commandant Driant, député de Nancy, a dénoncé l'abus scandaleux par une lettre ouverte au nouveau ministre de la Guerre dans des termes d'indignation tels que ce que j'ai de mieux à faire, c'est de les reproduire :

« Une pièce de famille, dont toute une ville connaît la haute honorabilité, est employé dans la même usine depuis cinquante et un ans. C'est un ouvrier.

« Il a huit enfants vivants, dont sept garçons, et leur éducation l'a empêché de faire la moindre économie.

« Ses cinq premiers fils ont tous satisfait à la militerie.

« Le sixième a été reçu à Saint-Cyr en 1903, et fait son année de service militaire et est entré à l'Ecole militaire en octobre 1910.

« Le septième a 16 ans et se destine à l'Ecole polytechnique.

« Le père a fait une demande de bourse de trousseau pour le numéro 6, le Saint-Cyrien. Le Conseil municipal a stipulé qu'il n'avait aucune fortune et donné un avis favorable.

« Or, j'ai vu les yeux la régle de l'armée de la Guerre de 1910 : elle est signée Sarraill et refuse bourse et trousseau, sans donner aucun motif de cette décision. Ce motif, point n'est besoin d'aller le chercher bien loin.

« Parmi les sept fils, il y a un prêtre, et aussi le père a donné un avis défavorable.

« Approuvez-vous cela, Monsieur le ministre ? »

Et à l'heure où un puissant mouvement se dessine dans notre pays en faveur des familles nombreuses, permettez-vous qu'un Français qui a déjà donné cinq soldats à l'armée et qui va lui donner deux officiers, soit privé d'une bourse qui lui permettrait de faire un service militaire ?

« Les bourses sont nombreuses à Saint-Cyr, et qui, pour lui, devient un véritable droit ?

« Mobilisez-vous, Monsieur le ministre, à mettre le cas à la Chambre en lui demandant des noms, ou préférez-vous débiter dans votre rôle de chef de l'armée par un acte de justice ?

Je me tiens à votre disposition pour vous don-

Une réunion de savants

La galerie des célébrités contemporaines est consacrée chaque jour à votre bibliothèque de volume des SAVANTS. Cette bibliothèque de Contemporains est assurément un inappréciable trésor : toute l'histoire contemporaine est là, dans la vie des hommes illustres dont cette histoire est faite : Souverains Pontifes, religieux et missionnaires, Napoléon et sa famille, maréchaux de l'empire, artistes, militaires, gloires militaires, femmes célèbres, etc., et dans quelques jours on nous offrira les Héros, les créateurs, les poètes ; soit, bientôt, 35 magnifiques volumes à 2 francs, et 27 à 4 francs. Ajoutons qu'il est facile d'avoir le détail de toutes ces remarquables biographies et de demander le catalogue spécial et gratuit de Contemporains, qui donne aussi toutes les conditions de vente.

S. RUE BAYARD, PARIS, VIII^e